



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Demande de crédit de CHF 187'000.00 pour la mise en œuvre d'un système de chauffe pour les locaux communaux de Constantine (part communale d'un système global)

Préavis municipal n°2020/02

Rapport de la Commission des finances

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances au complet s'est réunie le 3 mars pour l'étude du préavis municipal ainsi que le 10 mars en présence d'une délégation de la Municipalité (MM. Clerc, Verdon, Jaunin, Gavillet et Bally) qui a répondu à toutes nos questions. Nous les en remercions. Suite à l'annulation de la séance du Conseil communal du 24 mars pour cause de Covid-19, la Commission a traité définitivement cet objet le 14 septembre. Aucun nouvel élément n'a été porté à la connaissance de la Commission depuis ce printemps, si ce n'est que les travaux du côté du Château viennent de débuter.

La demande de crédit d'un montant de CHF 187'000.00 a été analysée par notre Commission. Nous avons constaté que le montant alloué pour le remplacement du système de chauffage est important. Après une analyse succincte, il apparaît très probable que le remplacement du chauffage de l'école sans liaison avec le Château reviendrait à un coût plus bas. A relever que la Municipalité n'a pas réalisé d'offres comparatives pour cette option, privilégiant exclusivement la variante de collaboration avec la Fondation du Château de Constantine. L'investissement proposé permet de séparer le chauffage entre l'école et la villa qui est équipée d'une chaudière récente (< 5 ans). Ainsi, après les travaux, la villa sera rendue totalement indépendante. Pour la Commission, la clé de répartition des coûts entre notre Commune et la Fondation est cohérente et juste.

La Commission des finances est favorable à cet investissement malgré le coût important pour ce changement de chauffage. En co-finançant les travaux à hauteur de CHF 187'000.00, notre Commune participe activement au projet de rénovation du Château et démontre ainsi son soutien à la Fondation dans ce projet. Le financement par la trésorerie courante et l'amortissement proposé conviennent à la Commission.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis municipal tel que présenté, à savoir d'accorder le crédit de CHF 187'000.00 pour la mise en œuvre d'un système de chauffe pour les locaux communaux de Constantine (part communale d'un système global).

La Commission des finances

Salavaux, le 14 septembre 2020

Jacques Loup Matthieu Tombez Fabrice Guillod Nicolas Vincent Julien Schwab